



Ministère du Budget

Le Vice-Premier Ministre

NOTE D'ENCADREMENT DES CONFERENCES BUDGETAIRES DE L'EXERCICE 2014

INTRODUCTION

La défense des prévisions en conférences budgétaires est obligatoire pour tous les services de l'Etat pour mieux appréhender les contraintes et les espaces budgétaires. La non défense des prévisions conduit à la coupe des crédits.

La défense des prévisions budgétaires des services gestionnaires se fait au niveau du Gouvernement.

Ainsi que signalé dans la circulaire sur l'élaboration du budget en matière de recettes, en cas de non présentation aux conférences budgétaires, la préfiguration du Budget est prise en compte.

Il convient de rappeler que la lettre de transmission de la circulaire sur l'élaboration du budget fixe la date buttoir pour le dépôt des prévisions à la DPSB au **19 août 2013**.

1. COMPOSITION DES EQUIPES

La composition des équipes tient compte de la nouvelle vision du Gouvernement qui envisage une meilleure prise en compte des politiques publiques, la rationalisation du contenu du budget et l'amélioration de la présentation du budget en recettes comme en dépenses.

Ainsi, en matière de recettes, il a été clairement ressorti les grands compartiments, à savoir les recettes fiscales, les recettes non fiscales des secteurs prioritaires, les recettes non fiscales des autres secteurs ainsi que les recettes exceptionnelles et extérieures.

Tandis que pour les dépenses, on a épinglé les secteurs prioritaires repris dans la PBAG et qui disposent des stratégies sectorielles bien identifiées, les secteurs devant être régis par les lois de programmation (y compris les institutions), ainsi que les autres secteurs qui eux, doivent être budgétisés suivant leur feuille de route.

Les recettes et les dépenses des budgets annexes et des comptes spéciaux ainsi que les dépenses des services déconcentrés et décentralisés sont examinées dans une commission spéciale instituée à cet effet (*recettes et dépenses des budgets annexes, comptes spéciaux et provinces*).

-/-

2. MODE DE PRESENTATION DES PREVISIONS AUX CONFERENCES

2.1. Recettes

- Les services en charge des recettes fiscales et non fiscales se présentent devant la Commission Budgétaire avec la fiche de chaque acte générateur ;
- Les débats dans les équipes se dérouleront entre d'un côté les régies et les services d'assiettes, y compris les autres membres de l'Unité de gestion budgétaire sectorielle, et de l'autre les experts du Budget ;
- La fin de débat est sanctionnée par un procès-verbal de réunions signé par les deux parties;
- Le coordonnateur et les chefs d'équipes centralisent les informations à la fin de chaque journée et dressent un rapport journalier de l'ensemble des travaux à transmettre au Secrétariat Technique, avec en annexe la liste de présence des participants ;
- Un rapport est envoyé à la hiérarchie tous les trois jours.

2.2. Dépenses

2.2.1. Dispositions générales

- Le service dépensier se présente devant la Commission Budgétaire avec ses prévisions déclinant la stratégie sectorielle et le PAP ou la feuille de route de son Ministère ou son Institution;
- Ces prévisions doivent être conformes aux plafonds indicatifs contenus dans la circulaire sur l'élaboration du budget ; toute demande nouvelle doit être justifiée ;
- Les débats dans les équipes se dérouleront entre d'un côté l'Unité de gestion budgétaire du ministère ou de l'institution et de l'autre les experts du Budget ;
- La fin de débat est sanctionnée par un procès-verbal de réunions signé par les deux parties;
- Le coordonnateur et les chefs d'équipes centralisent les informations à la fin de chaque journée et dressent un rapport journalier de l'ensemble des travaux à transmettre au Secrétariat Technique, avec en annexe la liste de présence des participants ;
- Un rapport est envoyé à la hiérarchie tous les trois jours.

2.2.2. Dispositions spécifiques

Les questions essentielles portent sur :

- Les missions du secteur ;
 - Les objectifs majeurs du secteur ;
- /-

- Les actions phares à mener par le secteur ;
- Les indicateurs de performance et les résultats atteints ;
- Les tableaux des effectifs par grade et les masses payées ;
- Les effectifs à budgétiser et leur masse ;
- Les effectifs à retraiter et leur masse ;
- Les emplois autorisés et leur masse ;
- Les informations sur les ressources extérieures et la contrepartie du gouvernement.

3. DEROULEMENT DES TRAVAUX EN EQUIPES

Chaque équipe des dépenses analysera les prévisions sur chaque rubrique et par nature : Dette publique, Frais Financiers, Rémunération, Fonctionnement, Intervention économique et sociale, Investissement sur ressources propres, Investissement sur ressources extérieures, Contrepartie des projets, Subventions aux organismes auxiliaires, Subventions aux services Ex-BPO, Subventions aux services déconcentrés etc.

4. PARTICIPANTS

- Ministères centraux : Budget, Finances, Plan
- Ministères sectoriels et Institutions publiques :
 - Secteurs prioritaires: Santé, Education, Agriculture, Développement Rurale, Infrastructures et Travaux publics, Ressources hydrauliques (Energie);
 - Services à lois de programmation (Police, Armée, Justice) et autres Institutions ;
 - Régies financières et services d'assiette ;
 - Divers autres secteurs de l'Etat.

5. PROGRAMME DES CONFERENCES

Le calendrier détaillé est annexé à la présente note.

- **Lieu** : Direction de la Préparation et du Suivi du Budget
- **Date** : Du 26 août au 06 septembre 2013 de 09 heures 30 à 17 heures 30.

Fait à Kinshasa, le 123 AOUT 2013

Prof. Daniel MUKOKO SAMBA